

Developed by Professor Marco Sassòli, Law Faculty, University of Geneva (Switzerland), for a Bachelor Module

## Bibliographie

Les lectures préliminaires font respectivement référence aux ouvrages suivants :

- SASSÒLI (Marco), BOUVIER (Antoine), QUINTIN (Anne), *How Does Law Protect in War?*, Genève, CICR, 2011, vol. 1, Outline of International Humanitarian Law (ci-après : Sassòli/Bouvier/Quintin) - **lire uniquement les textes introductifs !** ; [N.B.: The Course Outline initially referred to the French version of the publication [Sassòli (Marco) et Bouvier (Antoine A.), *Un droit dans la guerre ?*, Genève, CICR, 2003, vol. 1, Présentation du droit international humanitaire]. However, as the updated French version has not been released yet, all references have been edited to refer to the parts of the present English version.]
- KOLB (Robert), *Ius in Bello, Le droit international des conflits armés*, Bâle/Bruxelles, Helbing & Lichtenhahn/Bruylant, 2003 (ci-après : Kolb) ;
- DEYRA (Michel), *Le droit dans la guerre*, Paris, Gualino, 2009 (ci-après : Deyra)

Les lectures préliminaires mentionnées à chaque séance réfèrent donc à ces ouvrages.

## Rencontre No. 1

### Lectures préliminaires

Aucune

### Nature de la séance

### Exposé par le Professeur

- Introduction
- Méthode d'enseignement et d'apprentissage
- **Chapitre 1** : Notion, objectifs et problématique du droit international humanitaire
- **Chapitre 2 (début)** : Le droit international humanitaire, branche du droit international public
  - I : Le droit international humanitaire : au point de vue du droit international
  - II (début) : Distinction fondamentale entre le *jus ad bellum* (légalité du recours à la force) et le *jus in bello* (règles humanitaires à respecter en cas de guerre)

## Rencontre No. 2

### Lectures préliminaires

- textes introductifs apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 93-98, 101-102, et 114-115, pour répéter la matière étudiée lors de la 1ère rencontre ; et
- ceux apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin aux pp. 121-124, 128-129, 130-131, 132-136, 139-141, 144-148, 149-154 et 158-159 et extraits de Kolb, §§136-182, reproduits dans le recueil, pour préparer la 2ème rencontre;
- articles de référence : 2 et 3 communs aux CG, 4CG III, 4 CG IV, §5 du préambule du PA I, 1§4 du PA I.

### Nature de la séance

#### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 2 (fin)**
  - II (fin) : Distinction fondamentale entre le jus ad bellum (légalité du recours à la force) et le jus in bello (règles humanitaires à respecter en cas de guerre)
  - III : Le droit international humanitaire : une branche du droit international régissant le comportement des États et des individus
- **Chapitre 3** : L'évolution historique du droit international humanitaire
- **Chapitre 4** : Les sources du droit international contemporain

## Rencontre No. 3

### Lectures préliminaires

- textes introductifs apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 163-166, 172-173, 177-179, 186 et 191-192 et extraits de Kolb, §§357-366 et 369-370, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 4(A)§§1-3 et 6 CG III, 43, 44 et 48 PA I.

### Nature de la séance

#### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 5** : La distinction fondamentale entre civils et combattants
- **Chapitre 6** : Les combattants et les prisonniers de guerre

## Rencontre No. 4

### Lectures préliminaires

- textes introductifs apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 195, 197, 201, 202-203, 206-207, 211-225, extraits de Kolb, §§401-406 et 435-441 et de Deyra, pp. 153-158, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 12, 19, 21, 24, 38 et 44 CG I, 4, 13, 16 et 27 CG IV, 8(A-B) et 75 PA I.

## Nature de la séance

### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 7** : La protection des blessés, malades et naufragés
- **Chapitre 8 (début)** : La protection des civils
  - II : La protection des civils contre le traitement arbitraire

## Rencontre No. 5

### Lectures préliminaires

- textes introductifs apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 226, 231-232, 250-256, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 2, 44, 45§4, 47 et 49 CG IV, 48-52, 57, 58 et 73 PA I, 43 et 55 La Haye.

## Nature de la séance

### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 8 (fin)** : La protection des civils
  - III : Les réfugiés et les personnes déplacées en droit international humanitaire
  - IV : Les règles spéciales concernant les territoires occupés
- **Chapitre 9** : La conduite des hostilités
  - II (début) : La protection de la population civile contre les effets des hostilités

## Rencontre No. 6

### Lectures préliminaires

- textes introductifs et citations apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 257-269, 273-284, 291, 292-295, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 23 et 59 CG IV, 35-37 et 70 PA I, 18§2 PA II.

## Nature de la séance

### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 9** : La conduite des hostilités
  - II (fin) : La protection de la population civile contre les effets des hostilités
  - III : Les moyens et méthodes de guerre
  - IV : Le droit international humanitaire et l'assistance humanitaire

## Rencontre No. 7

### Lectures préliminaires

- textes introductifs et citations apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 301-302, 313-318, 323-326, reproduits dans le recueil ;

- articles de référence : Art. 3 commun aux CG, 49§3 PA I.

## Nature de la séance

### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 10** : Le droit de la guerre sur mer
- **Chapitre 11** : Le droit de la guerre aérienne
- **Chapitre 12 (début)** : Le droit des conflits armés non internationaux
  - I : Les conflits armés internationaux et non internationaux
  - II : Comparaison entre les régimes juridiques des conflits armés internationaux et non internationaux

## Rencontre No. 8

### Lectures préliminaires

- textes introductifs et citations apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 343-344, 347-348, 350, 353-357, 360-361, 364, 365-366, 368-369, 372, 373, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 1 et 3 communs aux CG 146 CG IV, 2(C), 5 et 6 PA I, 1 et 6(5) PII.

## Nature de la séance

### Exposé par le Professeur et réponse à des questions

- **Chapitre 12 (fin)** : Le droit des conflits armés non internationaux
  - III : Les règles substantielles de l'article 3 commun et du Protocole II
  - IV : L'applicabilité des principes généraux relatifs à la conduite des hostilités
  - V : Des analogies nécessaires avec le droit des conflits armés internationaux
  - VI : Les différents types de conflits armés non internationaux
  - VII : Qui est lié par le droit des conflits armés non internationaux
  - VIII : Les conséquences de l'existence d'un conflit armé non international sur le statut juridique des parties
- **Chapitre 13 (début)** : La mise en œuvre du droit international humanitaire
  - I : Les problèmes généraux de la mise en œuvre du droit international et les problèmes spécifiques du droit international humanitaire
  - II : Mesures à prendre en temps de paix
  - III : Le respect par les parties au conflit
  - IV : Le contrôle par les Puissances protectrices et le CICR
  - V : L'obligation de « faire respecter » (l'article 1 commun)
  - VI : Le rôle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge
  - VII : Le rôle des organisations non-gouvernementales (ONG)

## Rencontre No. 9

### Lectures préliminaires

- textes introductifs et citations apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 375-376, 380-381, 386-387, 395-412, 417-421, 424-426, 428-430, 434-435, 437-442 et extraits de Deyra, pp. 207-209, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 50 CG I, 51 CG II, 130 CG III, 147 CG IV, 85-87 PA I.

### **Nature de la séance**

#### **Exposé par le Professeur et réponse à des questions**

- **Chapitre 13 (fin)** : La mise en œuvre du droit international humanitaire
  - VIII : L'Organisation des Nations Unies
  - IX : la responsabilité internationale de l'État en cas de violations
  - X : La responsabilité pénale de l'individu pour des infractions
  - XI : La mise en œuvre en période de conflit armé non international
  - XII : Les facteurs favorisant les violations du droit international humanitaire
  - XIII : Les facteurs non juridiques contribuant au respect du droit international humanitaire

## **Rencontre No. 10**

### **Lectures préliminaires**

- textes introductifs apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, vol. I, pp. 445, 447, 449-454, 458-460, reproduits dans le recueil.

### **Nature de la séance**

#### **Exposé par le Professeur et réponse à des questions**

- **Chapitre 14** : Le droit international humanitaire et les droits de la personne

## **Rencontre No. 11**

### **Lectures préliminaires**

- textes introductifs apparaissant dans Sassòli/Bouvier/Quintin, pp. 465-475, 477, reproduits dans le recueil ;
- articles de référence : 3 et 9 commun aux CG I, II, III, 126 CG III, 10 et 143 CG IV.

### **Nature de la séance**

#### **Exposé par le Professeur et réponse à des questions**

- **Chapitre 15** : Le Comité international de la Croix-Rouge

## **Rencontre No. 12**

### **Lectures préliminaires**

- Cas Georgie/Russie: Human Rights Watch, "Up in Flames: Humanitarian Law Violations and Civilian

Victims in the Conflict over South Ossetia” (2009) [See Case No. 290, Georgia/Russia, Human Rights Watch’s Report on the Conflict in South Ossetia].

#### **Nature de la séance**

- **Interrogation des étudiant-e-s inscrits à la prestation complémentaire et discussion du cas avec tou-te-s les étudiant-e-s**
- **Début de l’étude du cas Georgie**

### **Rencontre No. 13**

**Lectures préliminaires**Aucune

#### **Nature de la séance**

- **Interrogation des étudiant-e-s inscrits à la prestation complémentaire et discussion du cas avec tou-te-s les étudiant-e-s**
- **Fin de l’étude du cas Georgie**

### **Rencontre No. 14**

**Lectures préliminaires**Aucune

#### **Nature de la séance**

#### **Répétition**

Session facultative de répétition, le Professeur répond aux questions des étudiants relatives à l’ensemble de la matière.